



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 8 mars 2021

Programme « Territoires d'industrie » : 13 nouveaux lauréats en Occitanie

Dans le cadre du déploiement du plan « France relance » présenté par le Premier ministre le 3 septembre dernier, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, ont validé **13 nouvelles entreprises régionales** lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, **portant le nombre total à 31 entreprises lauréates en région.**

Pour leur permettre de rebondir après la crise, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des finances et de la relance, chargée de l'industrie, a annoncé, dans le cadre du plan « France relance », le lancement de ce fonds, doté de 150 millions d'euros sur 2020, et de 400 millions d'euros d'ici à 2022. Ce fonds de soutien poursuit sa dynamique et permet d'accélérer la réalisation d'investissements industriels stratégiques en région, en particulier dans les Territoires d'Industrie, autour du développement d'activités à fort potentiel (Safra à Albi, Tarmac à Tarbes, JPM à Naucelle, Somefor ressources à Pamiers, PRISM à Frontignan), de la consolidation de savoir-faire (Ardoisière des Pyrénées à Bagnères-de-Bigorre ; Chantier Catana à Rivesaltes, Thiot ingénierie à Puybrun, Diététique et pharmacie (Pierre Fabre) à Aignan, Guard industrie à Escalquens), et du soutien au secteur agroalimentaire (Maison Milhau à Lacaune ; Cancel Fruits à Castelsarrasin ; Dardenne à Ausson).

Ces 13 nouveaux projets représentent déjà près de **4,43 millions d'euros de subventions mobilisées par « France relance » pour un total de 48,1 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région.** Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de consolider leur présence en Occitanie avec **la création de plus de 965 emplois.** Plusieurs autres sont en cours d'instruction approfondie, et d'autres décisions suivront rapidement.

L'État et le conseil régional ont fait le choix de coordonner la mise en place de leurs plans de relance pour simplifier la lisibilité des mesures de soutien à destination des entreprises. L'ensemble des 13 nouveaux projets accompagnés ont fait ainsi l'objet d'une décision concertée. Plusieurs d'entre eux font l'objet d'un cofinancement.

« Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'État et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines », Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie.

« Je tiens à féliciter ces entreprises qui font le choix d'investir, de se moderniser, de se projeter dès maintenant pour être prêtes et compétitives quand viendra le rebond. Leur ambition montre bien que l'industrie est un vecteur puissant de développement et de cohésion des territoires. 70 % de l'emploi industriel se situe en dehors des métropoles, dans les territoires périurbains, ruraux et villes moyennes. Ceux-ci se sont fortement mobilisés, et ils ont permis à ces projets d'émerger », Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

« Le maintien et le développement d'entreprises industrielles sur l'ensemble des territoires de la région et en particulier les plus ruraux est un enjeu fort d'aménagement et d'attractivité pour l'Occitanie. Notre région est marquée par la présence historique de grandes filières industrielles qui sont des marqueurs forts de l'identité du territoire mais qui subissent de plein fouet la crise sanitaire, économique et sociale que traverse notre pays. Plus que jamais, la situation nécessite une intervention massive des pouvoirs publics afin de préserver la dynamique économique des territoires et accompagner la relance. C'est tout le sens du programme Territoires d'industrie, qui nous permet de soutenir avec l'État des projets ambitieux et créateurs d'emplois s'inscrivant dans un modèle de transformation économique durable. » Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Le programme national « Territoires d'industrie » est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires. Il vise à apporter des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie : développement des compétences dans le bassin d'emploi, mobilité des salariés, disponibilité du foncier pour s'implanter ou s'agrandir. En Occitanie, le comité régional est copiloté par la présidente de région et le préfet de région.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

Contacts presse Région :
service.presse@laregion.fr
Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75
Montpellier : 04 67 22 81 31

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
presse@industrie.gouv.fr
01 53 18 44 38



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



13 nouveaux lauréats du fonds
d'accélération des
investissements industriels dans
les territoires

Relancer l'investissement industriel dans les territoires

L'industrie a été particulièrement touchée par la crise. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également pour répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes de valeur et de production et inclusion sociale.

L'industrie, au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70 % des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71 % des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour permettre ce rebond, la ministre déléguée chargée de l'industrie, Agnès Pannier-Runacher, a annoncé, dans le cadre de France relance, le lancement d'un fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires qui complète les aides sectorielles également mises en place par l'État. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018.

Le fonds d'accélération aux investissements industriels dans les territoires

Doté de 150 millions d'euros en 2020 et de 400 millions d'euros d'ici à 2022 à l'échelle nationale, le fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les préfetures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

13 nouveaux projets industriels retenus dans le cadre du fond de soutien

En lien avec les territoires d'industrie, 13 nouveaux projets industriels ont été validés conjointement par la préfeture de région et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Ces projets bénéficieront d'un soutien d'un montant global de 4,43 millions d'euros pour un volume d'investissement prévisionnel total de 48,1 millions d'euros et la création à terme de 965 emplois. Cela représente un montant d'investissement moyen de 3,7 millions d'euros par projet.

Au total, les 31 lauréats bénéficieront d'un soutien d'un montant global de **18,5 millions d'euros pour un volume d'investissement prévisionnel total de**

121,6 millions d'euros et la création prévisionnelle de 1473 emplois. Cela représente un montant d'investissement moyen de 3,9 millions d'euros par projet. Ces entreprises bénéficient également de l'accompagnement de l'agence régionale de développement Ad'Occ et de la Région à travers ses différents outils pour un montant global de 8,27 millions d'euros. Sur les 123 dossiers déposés, la Région a aidé 44 entreprises à hauteur de 15,6 millions d'euros.

En plus, 8 entreprises candidates à l'appel à projet sont financées par la Région pour un montant global de 2,9 millions d'euros.

Les entreprises bénéficiaires des fonds État ou Région sont **en majorité des PME et des ETI**. Leurs projets abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire... 70 % des dossiers aidés sont sur un Territoire d'industrie.

Dans le cadre de cet appel à projets, huit dossiers sont en cours d'instruction approfondie par les services de l'État et de la Région. 123 projets ont été déposés dans toute la région. La dynamique engagée sur toute l'Occitanie va donc se poursuivre, et d'autres décisions seront rendues prochainement.

ARDOISIÈRE DES PYRÉNÉES – Ardoises

Bagnères de Bigorre – Territoire d'industrie « Lacq Pau Tarbes »

Ardoisière des Pyrénées est une des dernières ardoisières de France. Labellisée « Entreprise de Patrimoine Vivant » depuis 2016, cette entreprise (10 ETP) extrait, transforme et valorise l'ardoise naturelle à Labassère (65).

Le projet consiste en la création d'un site industriel à Bagnères-de-Bigorre. Ce site accueillera l'atelier de taille, le stockage, un show-room et la plate-forme logistique et générera 20 emplois.

Cette reconquête industrielle de la dernière activité d'extraction d'ardoise sur le massif haut-pyrénéen permettra d'honorer les marchés de restauration des monuments historique et nationaux.

CANCEL FRUITS – Commerce de fruits et légumes

Castelsarrasin – Territoire d'industrie « Interdépartemental Gers Tarn et Garonne »

La SAS Cancel Fruit est une entreprise familiale (53 ETP) spécialisée dans le tri, le calibrage, le stockage, le conditionnement et la commercialisation de fruits (cerise, prune, fraise, kiwi, poire et raisin). La société est leader dans la commercialisation des prunes au niveau national et leader régional de la commercialisation de raisin et de cerise.

L'amélioration et le développement de la station fruitière s'inscrit dans un processus de réflexion et d'organisation des filières arboricoles locales sur le territoire ouest du Tarn et Garonne.

Le projet d'investissement comprend l'agrandissement de la station fruitière ainsi que l'amélioration des capacités de production. Il générera la création de 9 emplois.

L'entreprise a bénéficié du soutien de la Région sur ses précédents investissements.

CHANTIER CATANA – Bateaux de plaisance

Rivesaltes – Hors territoire d'industrie (Pyrénées-Orientales – 66)

Chantier CATANA conçoit et fabrique des catamarans de croisières, à voile et à moteur, à destination d'une clientèle internationale et du marché de la location. Elle dispose d'un site de fabrication de multicoques basé à Canet en Roussillon regroupant les activités de polyester et assemblage, ainsi que d'une menuiserie industrielle basée à Rivesaltes.

Le projet vise à faire du site de Rivesaltes le pôle unique de découpe et d'usinage numérique bois et tissus du groupe, en créant deux nouveaux bâtiments et en investissant dans de nouveaux moyens de production. Ces investissements permettront de pérenniser les 36 emplois existants, et d'en créer de nouveaux (+16 sous 3 ans).

L'entreprise a bénéficié du soutien de la Région sur ses précédents investissements.

DARDENNE – Maître Chocolatier

Ausson – Territoire d'industrie « PETR Comminges-Nestes »

Basée à Salles et Pratviel, dans la vallée de Bagnères-de-Luchon (31), Dardenne est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de

chocolats Bio haut de gamme. Disposant du label « Entreprise du Patrimoine Vivant », cette entreprise vend principalement ces produits sous marque propre « Dardenne » auprès de magasins Bio, de pharmacies / parapharmacies et d'épiceries fines.

Dardenne souhaite déplacer et agrandir son site de production en modernisant l'outil de production et en développant une nouvelle activité de torréfaction réalisée actuellement à l'étranger. Le projet prévoit la création de 12 postes en CDI sur 3 ans.

L'entreprise a bénéficié du soutien de la Région sur ses précédents investissements.

DIETETIQUE ET PHARMACIE (P. FABRE) – Produits pharmaceutiques

Aignan – Hors territoire d'industrie (Gers – 32)

Pierre Fabre Médicament Production est la filiale du groupe Pierre Fabre qui abrite son activité de fabrication de produits pharmaceutiques, réalisée dans plusieurs sites en France, dont l'usine d'Aignan. Ce site (105 salariés) est spécialisé dans la production de sucres cuits pharmaceutiques sous forme de pastilles. Son savoir-faire est unique en France.

Le nouvel investissement porte sur la modernisation et l'augmentation capacitaire des produits de sevrage tabagique rendus nécessaire pour accompagner l'augmentation de la demande du marché français, mais également la signature d'un partenariat visant à la commercialisation de ces produits aux États-Unis.

GUARD INDUSTRIE – Produits d'entretien de bâtiments

Escalquens – Hors territoire d'industrie (Haute-Garonne – 31)

L'activité de Guard Industrie repose sur la fabrication et la distribution de produits d'entretien et de protection des bâtiments.

Guard Industrie développe et commercialise des produits chimiques brevetés qui offrent une protection contre la pollution, l'infiltration d'eau, les taches de graisse, les graffitis, les chewing-gums, la poussière et la croissance organique.

Le projet consiste à équiper (lignes de production, matériels informatiques...) sur le futur site industriel à Escalquens avec comme objectifs de regrouper les équipes et les espaces de stockage (situés sur différents sites en France) et ainsi de gagner en productivité. Le recrutement de 10 personnes est prévu.

JPM – Benne Aluminium

Naucelle – Territoire d'industrie « Figeac-Aurillac-Rodez »

JPM (180 salariés) est une entreprise industrielle qui conçoit, fabrique et commercialise à travers son réseau de distribution en France et en Europe des bennes et des plateaux sur Véhicules Utilitaires Légers.

La réputation des produits JPM basée sur la robustesse a permis à l'entreprise de devenir leader sur le marché français et d'avoir des ambitions européennes.

Le présent projet vise à créer une nouvelle benne Aluminium connectée JPM gamme 55 pour Véhicule Utilitaire Léger en Europe. La fabrication sera réalisée dans une nouvelle usine automatisée et robotisée 4,0 située à Naucelle (Aveyron). 27 emplois seront créés.

La Région cofinance ce projet à travers un dossier Croissance et un dossier immobilier.

MAISON MILHAU – Charcuterie – salaison

Lacaune – Hors territoire d'industrie (Tarn – 81)

La Maison Milhau, fondée en 1926 dans les Monts de Lacaune, est une société agro-alimentaire familiale qui propose une gamme de produits de charcuterie et de salaison. Depuis 4 générations, le savoir-faire local et traditionnel s'est transmis de père en fils. La Maison Milhau avec ses 3 sites de production emploie 125 personnes et est le premier employeur de Lacaune.

Au travers de ce projet d'investissement, cette entreprise a pour objectif de se concentrer sur son activité principale, la production des produits de charcuteries secs, qui présente un fort potentiel de croissance par l'extension et la modernisation de la ligne de production. Par l'augmentation de la capacité de production des produits secs, ce projet permettra de pérenniser l'emploi local et la filière de la charcuterie-salaison traditionnelle de la région Occitanie et de préserver le savoir-faire local et traditionnel des produits de charcuteries secs de Lacaune protégés par une IGP.

PRISM – Masques FFP2 et chirurgicaux

Frontignan – Territoire d'industrie « Béziers – Sète »

Créée en 2020, la société Prism a pour ambition de concevoir une offre de masques médicaux, 100 % produits sur le territoire français, afin de réduire la dépendance industrielle de la France en matière d'approvisionnement et de maîtriser parfaitement la traçabilité des dispositifs de protection sanitaires, de participer à l'autonomie régionale, de jouer un rôle dans la création de valeur et d'emplois sur le territoire.

Le projet d'investissement prévoit la création d'une future unité de production de matériel de protection et de prévention contre les risques sanitaires et microbiens. Cette activité participera à la relocalisation nationale de la production de masques chirurgicaux et FFP2, avec mise en place d'une industrie 4.0 fortement automatisée.

Le projet prévoit la création de 12 emplois à très court terme, puis une cinquantaine d'emplois en l'horizon 2024.

SAFRA – Bus à Hydrogène

Albi – Hors territoire d'industrie (Tarn – 81)

Le groupe Safra (230 salariés) est une PME tarnaise organisée autour de métiers complémentaires : la fabrication/maintenance d'autobus et d'autocars à motorisation propre, la rénovation de véhicules de transport public et leetrofit d'autobus et autocars à motorisation thermique pour passer en motorisation hydrogène.

Le projet vise l'agrandissement et la modernisation du site industriel de l'entreprise. Le projet permettra au Groupe d'accueillir avant tout

l'industrialisation de la gamme Businova et la nouvelle activité de fabrication et de rétrofit de véhicules hydrogène, créant plusieurs centaines d'emplois à horizon 2025 pour dynamiser le territoire et la filière.

La Région a soutenu l'entreprise lors de ces phases précédentes de développement et elle poursuivra son soutien notamment à travers l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques.

SOMEFOR RESSOURCES – Encapsulation de pigments

Pamiers – Territoire d'industrie « PETR d'Ariège »

Somefor Ressources est une PME (9 salariés) dont l'activité repose sur la fabrication, la transformation et le négoce de pigments utilisés comme colorants dans des enrobés routiers et autres matériaux de construction – encapsulation de pigments initialement en poudres, sous forme de granulés.

Le projet réside dans l'implantation d'un nouveau site de production sur Pamiers ainsi que l'amélioration des conditions de production, notamment en matière de propagation des poussières de pigments.

Le projet prévoit la création de 10 emplois.

THIOT INGENIERIE – Physique des chocs

Puybrun – Territoire d'industrie « Figeac-Aurillac-Rodez »

Thiot Ingénierie est une PME lotoise (38 salariés) qui a développé depuis plus de 30 ans une expertise en physique des chocs mécaniques à grande vitesse pour l'Aéronautique, la Défense et le Spatial. L'entreprise fournit des moyens d'essais spécifiques et de prestations en balistique terminale et en comportement des matériaux sous choc, pour des études de durcissement des structures.

Le projet vise à renforcer les capacités d'investigation de l'entreprise sur les attentats, les autres risques d'explosion, et sur les moyens de s'en protéger. Il vise également à remplacer progressivement les activités Aéro par extension de l'expertise détenue vers les explosions et leurs effets sur les structures (marché plus large). Cela se traduirait par une diversification vers le génie civil et l'énergie.

Trois éléments constituent le projet, un bâtiment spécifique, un nouveau type de lanceur de laboratoire, et un outil de communication innovant pour fédérer une communauté autour de l'entreprise.

Le projet prévoit la création de 9 emplois.

TARMAC – Déconstruction d'aéronefs

Azereix – Territoire d'industrie « Lacq Pau Tarbes »

Créée en 2007 à Tarbes puis implantée en 2013 à Teruel (Espagne), en 2017 à Toulouse-Franczal et en 2020 à Paris-Vatry, TARMAC Aerosave offre la plus grande capacité de stockage d'avions en Europe, appuyée par une expertise en maintenance, en transition et en recyclage. TARMAC Aerosave a, depuis 2007 accueillis plus de 1050 avions, relivré plus de 660 avions et démantelé 260 avions et 140 moteurs.

Le projet déposé TARMAC AIR (Aircraft Innovative Recycling) vise à préparer l'industrialisation de cette activité à travers sa digitalisation, sa mise en ligne industrielle et l'optimisation de la gestion des flux de matières secondaires. Cette phase bénéficiera également d'un soutien financier de la Région et de la caisse des dépôts.

Le projet global TARMAC AIR devrait générer à terme 74 emplois directs.

Contacts presse

Contacts presse :

Préfecture de région

communication@occitanie.gouv.fr- 05 34 45 36 17 / 38 31]

Pour en savoir plus sur « France Relance » : planderelance.gouv.fr

Région Occitanie :

Mathilde MASSON : mathilde.masson@laregion.fr – Tél. : 04 67 22 86 46 – Port. : 06 07 75 52 82
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)